

INSTITUT DE CANCÉROLOGIE DE L'OUEST  
Monsieur Christian Houdoux  
Direction de la Communication,  
des Dons et du Mécénat  
Boulevard Jacques Monod  
44805 SAINT HERBLAIN



Grâce à vos dons, l'ICO finance chaque année de nombreux travaux de recherche en cancérologie. Votre générosité nous a également permis de faire l'acquisition d'un microtome et d'un séquenceur d'ADN, de débiter le projet d'aménagement d'un patio à destination des patients, d'installer une borne interactive, d'aménager une salle pour les enfants en radiothérapie, d'équiper l'institut en wifi.



> **Votre contact à l'ICO**  
Christian HOUDOUX  
Direction de la Communication, des Dons  
et du Mécénat - Bd Jacques Monod  
44805 - Saint Herblain  
Tél : 02 40 67 99 11 / 06 63 95 95 41  
christian.houdoux@ico.unicancer.fr

[www.ico-cancer.fr](http://www.ico-cancer.fr)



- > Dons
- > Legs & Donations
- > Assurance vie



L'ICO a besoin de vous



## L'ICO : un centre de référence en cancérologie

Né de la fusion, en janvier 2011, du Centre de Lutte Contre le Cancer « Paul Papin » d'Angers et du Centre de Lutte Contre le Cancer « René Gauducheau » de Saint-Herblain, l'ICO est un institut bi-sites dont les missions sont le soin, la recherche et l'enseignement.

- 1<sup>er</sup> Centre chirurgical français de Lutte Contre le Cancer en reconstruction mammaire,
- 1<sup>er</sup> Centre français de Lutte Contre le Cancer en nombre de consultations d'oncogénétique
- 2<sup>ème</sup> Centre français de Lutte Contre le Cancer en nombre de patientes prises en charge pour un cancer du sein
- 3<sup>ème</sup> Centre français de Lutte Contre le Cancer en nombre d'inclusions de patients dans des essais cliniques,

l'ICO tire sa force de son approche pluridisciplinaire permettant une prise en charge globale du patient.



Résolument tourné vers l'avenir grâce à la mise en place de techniques innovantes, au développement de nombreux travaux de recherche et à la volonté permanente des équipes d'accéder au plus haut niveau de qualité, l'ICO est devenu un pôle d'excellence régional et national.



## > Faire un Don

En faisant un don à l'ICO vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Les excédents sont reportables sur 5 ans.

A titre d'exemple :

- un don de 100€ revient, après déduction fiscale, à 34€.

ISF : dans le cadre de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune vous pouvez déduire 75 % du montant de votre don dans la limite de 50 000€.

## > Faire un Legs

En faisant un legs, vous décidez de transmettre après votre décès tout ou partie de vos biens, hors frais de succession. Un legs se fait par testament, vous restez propriétaire de vos biens jusqu'au dernier jour de votre vie. Il peut s'agir d'une somme d'argent, d'un bien immobilier, d'une oeuvre d'art, de comptes en banque...

Le legs se fait devant notaire, il est révoquant à tout moment.

## > Faire une Donation

Une donation est un acte par lequel un donateur transmet de son vivant la propriété ou la disposition d'un bien. Toute donation doit être régularisée par acte notarié.

Vous déduisez de vos impôts 66% du montant de votre donation, ce montant pouvant être reporté sur 5 ans.

Une donation est immédiate et irrévocable.

## > Une Assurance vie

Le contrat d'assurance vie est une façon de transmettre un patrimoine dans un cadre fiscal attractif. Il est possible de désigner l'Institut de Cancérologie de l'Ouest bénéficiaire du contrat, en totalité ou en partie, dans la clause réservée à cet effet.

## Je fais un don



### → Choisissez votre montant

- 20 €     30 €     50 €     100 €  
 200 €     Montant libre \_\_\_\_\_  
 Virement permanent mensuel d'un montant de : \_\_\_\_\_ € – A réception de ce formulaire, nous vous adresserons les documents à transmettre à votre banque.

### → Coordonnées :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP / Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Parce que s'engager, c'est aussi s'informer :

- Abonnez-vous à la newsletter de l'ICO

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, adressez-vous à l'ICO Bd Jacques Monod - 44805 SAINT HERBLAIN

### Le reçu fiscal

L'Institut de Cancérologie de l'Ouest, Centre de Lutte Contre le Cancer par arrêté du 28 janvier 2011, est habilité à recevoir des dons, legs (Article L 6162-2 du code de la santé publique) et versements ouvrant droit à déduction d'impôt au titre des articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du code général des impôts. A réception de votre don, nous vous adresserons un reçu fiscal.

Vous pouvez également faire un don en ligne sur notre site : [www.ico-cancer.fr](http://www.ico-cancer.fr)

